

Faculté de droit**DPRI2321 Droit approfondi et comparé des relations familiales**

[30h] 4.5 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2006-2007, 2008-2009,...

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Jehanne Sosson

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Approfondir certaines questions des droits des personnes de la famille en raison de leur particulière importance ou de réformes récentes ou en cours.

Aborder des thèmes mettant en jeu des questions juridiques, éthiques et sociales d'actualité sous l'angle du droit belge mais aussi du droit comparé et/ou des droits de l'Homme.

Inviter les étudiants, par un travail de groupe à une réflexion mettant en connexion les différentes branches du droit mais également d'autres sciences humaines.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours des personnes approfondi est consacré à l'étude de problèmes essentiellement pratiques et porte sur des matières du droit des personnes qui n'ont pu être abordées au cours de la 1re licence (obligations alimentaires), sur un approfondissement de la matière déjà abordée en 1re licence (mariage - adoption - divorce - filiation - autorité parentale et incapacité) ainsi que sur des matières faisant l'objet des réformes récentes ou en cours. Le contenu du cours peut varier selon les années et intègre une dimension de droit comparé. Exposé magistral.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le premier cours est destiné à expliquer les objectifs et la méthode du cours. Lors du deuxième cours, le professeur réalisera un exposé sur un thème choisi correspondant à ce qu'il attend ensuite comme travail des étudiants.

Les étudiants seront ainsi répartis en groupes qui organiseront un cours sous la forme d'une "conférence-débat" avec les invités qu'ils choisissent. Ils préparent leur cours en investiguant le thème, en organisant des réunions et des discussions sur les forums où ils abordent la question choisie par le biais d'une réflexion mettant en connexion les différentes branches du droit mais également d'autres sciences humaines. Ils rédigent après le cours un travail de synthèse intégrant leur analyse, le contenu des débats et une bibliographie.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//